

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



PROJET : PROJET D'APPUI AU SECTEUR DE L'ENERGIE
PAYS : UNION DES COMORES

RAPPORT D'EVALUATION

Equipe d'évaluation

Directeur régional p.i.	:	M. S. KONE, OREB
Directeur sectoriel	:	Mme H. CHEIKHROUHOU, ONEC
Chef de division	:	M. E. NEGASH, ONEC.2

DEPARTEMENT ONEC

Août 2013

TABLE DES MATIÈRES

I. ORIENTATION STRATEGIQUE ET JUSTIFICATION	1
1.1 Liens du Projet avec la Stratégie et les Objectifs du Pays	1
1.2 Justification de l'Implication de la Banque	1
1.3 Coordination des différents bailleurs	2
II. DESCRIPTION DU PROJET	2
2.1 Composantes du Projet	2
2.2 Solution Technique Retenue et Alternatives Étudiées	3
2.3 Type de Projet	4
2.4 Coût et Plan de Financement du Projet	4
2.5 Zones et Bénéficiaires Visés par le Projet	6
2.6 Approche Participative	6
2.7 Expérience de la Banque et Leçons Tirées pour la Conception du Projet	7
2.8 Principaux Indicateurs de Performance	7
III. FAISABILITE DU PROJET	7
3.1 Performance Économique et Financière	7
3.2 Impacts Environnementaux et Sociaux	8
IV. EXÉCUTION DU PROJET	10
4.1 Dispositions d'Exécution	10
4.2 Suivi du Projet	11
4.3 Gouvernance	12
4.4 Durabilité	13
4.5 Gestion des Risques	13
4.6 Développement des Connaissances	14
V. CADRE JURIDIQUE	14
5.1 Instrument Juridique	14
5.2 Conditions Associées à l'Intervention de la Banque	14
VI. RECOMMANDATION	15

APPENDICES :

I. Indicateurs socio-économiques comparatifs du pays

II. Tableau du portefeuille de la BAD dans le pays, arrêté au juin 2013

III. Principaux projets connexes financés par la BAD et d'autres partenaires

IV. Carte de la Zone du projet

TAUX DE CHANGE
Avril 2013

1 UC	1,4992 \$EU
1 UC	1.16987 Euro
1 KMF	0.0026 USD

ANNÉE FISCALE
1 Janvier - 31 Décembre

POIDS, UNITÉS ET MESURES

t	tonne = 1 000 kg	GWh	GigaWatt-heure = 1 000 000 000 Wh
kW	kiloWatt = 1 000 Watt	kV	kiloVolt = 1 000 Volt
MW	MégaWatt = 1 000 000 W	kVA	kiloVolt-Ampère = 1 000 VA
GW	GigaWatt = 1 000 000 000 W	MVA	MégaVolt-Ampère = 1 000 000 VA
kWh	kiloWatt-heure = 1 000 Wh	Tep	Tonne équivalent pétrole
MWh	MégaWatt-heure = 1 000 000 Wh		

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

\$ EU	Dollar États-Unis	INDS	Initiative nationale de développement social
AAA	Action anticipée d'acquisitions	IPP	Producteur indépendant d'énergie
AFD	Agence française de développement	MA-MWE	Société d'eau et d'électricité des Comores (MADJI NA MWENDJE)
AOI	Appel d'offres international	MDP	Mécanisme de développement propre
BAD	Banque africaine de développement	MT	Moyenne tension
BM	Banque mondiale	PASEC	Programme d'appui au secteur de l'énergie aux Comores
BMD	Banques multilatérales de développement	PAREGF-II	2 ^{ème} Programme D'Appui aux réformes économiques et à la gouvernance financière
BT	Basse tension	PGES	Plan de gestion environnementale et sociale
CCNU CC	Convention cadre des Nations Unies pour le changement climatique	PIB	Produit intérieur brut
DAO	Dossier d'appel d'offres	PME	Petites et moyennes entreprises
DSP	Document de stratégie pays	PMR	Pays membres régionaux
EDA	Électricité d'Anjouan	PPP	Partenariat Public-Privé
EIES	Études d'impact environnemental et social	RAP	Rapport d'achèvement du projet
FAD	Fonds africain de développement	REP	Rapport d'évaluation du projet
FEF	Facilité en faveur des États fragiles	RMP	Revue à mi-parcours
HT	Haute tension	SCH	Société Comorienne des Hydrocarbures
IDA	Association internationale de développement	UC	Unité de compte
CFP	Country Financial Parameters	UCGP	Unité centrale de gestion de projet
		URGP	Unité régionale de gestion de projet

FICHE DE PROJET

Information Client	
Emprunteur	Union des Comores
Organe d'exécution	Ministère de l'Énergie et de l'Eau chargé des Ressources Naturelles

PLAN DE FINANCEMENT		
Sources	Montant (Millions UC)	Instrument
Facilite des Etats Fragiles (FEF)	8	Don
Fonds Africain de Développement (FAD)	5.38	Don
Banque Mondiale (IDA)	3,336	Don
Financement Total	16,679	

INFORMATIONS FINANCIERES SUR LES DON FAD ET FEF	
Monnaie du don	UC
Type de taux d'intérêt	N/A
Taux d'intérêt de base	N/A
Frais de service	N/A
Frais d'administration	N/A
Échéance	N/A
Période de grâce	N/A

PRINCIPAUX RÉSULTATS FINANCIERS ET ÉCONOMIQUES		
	TRI (%)	VAN (millions de \$EU)
Taux de rentabilité interne (TRI) et valeur actualisée nette (VAN) – Analyse financière	20.4	11.6
Taux de rentabilité interne (TRI) et valeur actualisée nette (VAN) – Analyse économique	22	10.7

DUREE ET PRINCIPALES ETAPES	
Approbation de la note conceptuelle	Février 2013
Approbation du projet	Septembre 2013
Entrée en vigueur	Décembre 2013
Premier décaissement	Février 2014
Dernier décaissement	Février 2018
Achèvement des travaux du projet	Février 2017
Dernier remboursement	N/A

RESUMÉ DU PROJET

1. Aperçu Général du Projet

1.1. L'Union des Comores est un pays fragile qui souffre d'une fourniture en énergie électrique insuffisante. Une étude technique réalisée par la Banque¹ confirme la nécessité d'une intervention urgente dans le secteur de l'électricité au Comores. Basé sur cette étude, le projet d'appui au secteur de l'énergie, qui se réalisera dans les trois îles qui composent l'Union des Comores (Grande Comore, Mohéli et Anjouan), s'inscrit dans la droite ligne des actions entreprises par l'Union des Comores pour améliorer les performances et promouvoir le développement du secteur de l'Énergie. Il permettra de résorber les défaillances observées dans le secteur de l'électricité à travers l'augmentation de la capacité de production, la réduction du niveau des pertes techniques et commerciales et le renforcement des capacités du secteur. La réalisation de ce projet, prévue sur une durée de 38 mois constitue aussi un pas important pour doter l'Union des Comores, des études nécessaires à l'exploitation de son potentiel en énergies renouvelables ; ce qui préparera ainsi les bases d'une croissance verte dans un Etat fragile.

1.2. Ce projet bénéficiera aux populations des trois îles de l'Union des Comores, ainsi que les commerces et industries connectés sur le réseau, et qui auront une amélioration des conditions de vie et d'exploitation, consécutive à l'accès à une électricité plus stable et de meilleure qualité.

1.3. Les bénéficiaires directs du projet seront associés au projet à travers des campagnes de d'éducation et d'information qui viseront à faire adopter les comportements citoyens dans le règlement des factures, l'efficacité énergétique et la coopération avec les deux sociétés d'électricité².

2. Evaluation des besoins

Ce projet permet de répondre à un double défi dans le secteur énergétique. En effet, la situation du sous-secteur de l'électricité de l'Union des Comores est caractérisée par de nombreux défis, dont : i) un taux d'accès à l'électricité ne dépassant pas 50% avec une disparité entre les trois îles (10% à Mohéli ; 50% à Anjouan et 60% en Grande Comore) ; ii) des réseaux de distribution peu fiables avec un taux de perte estimé à environ 40% ; iii) une insuffisance de l'offre qui occasionne des délestages récurrents (environ 5 heures tous les 4 jours dans les zones rurales et entre 8 et 12 heures par jour à la Grande Comores, et environ de 10 heures par jour à Anjouan). D'autre part, à travers l'appui institutionnel et la réalisation des études, le projet permettra au Gouvernement de se doter des capacités nécessaires à la bonne gestion des sociétés d'électricité et de promouvoir le potentiel en énergies renouvelables.

3. Valeur ajoutée de la Banque

Ce projet permet à la Banque de renforcer son rôle d'acteur majeur dans le secteur de l'énergie aux Comores. En effet, le projet d'appui au secteur de l'énergie viendra compléter et créer des synergies avec les actions entreprises par la Banque dans le secteur, dont notamment : i) le Programme d'Appui au Secteur de l'Énergie aux Comores (PASEC) et ii) le Programme d'appui aux réformes du secteur de l'énergie et à la gouvernance financière (PARSEGF). Les actions prévues dans le cadre de l'appui institutionnel s'appuie ainsi sur les expériences antérieures de la Banque.

¹ Etat des systèmes électriques aux Iles Comores et proposition d'un programme de réhabilitation, BAD, Avril 2013

² La Ma-MWE- chargée des îles de Grande Comore et Mohéli ; et EDA, en charge de l'île d'Anjouan

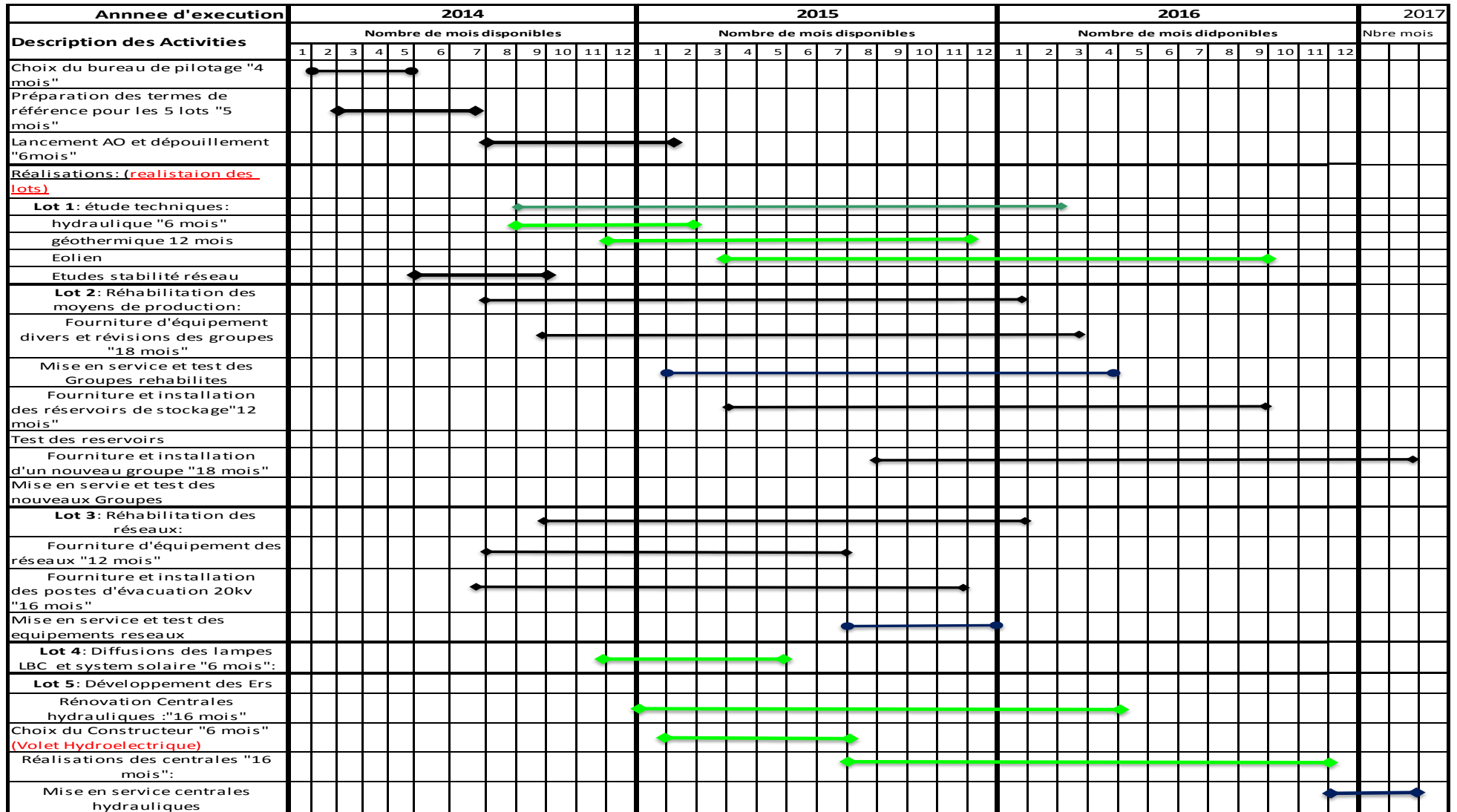
4. Gestion des connaissances

L'assistance technique prévue pour les deux sociétés d'électricité aura un rôle dans le suivi à travers l'établissement des rapports périodiques qui seront communiqués à la Banque. Par ailleurs, les rapports de supervisions axés sur la réalisation des objectifs du cadre logique défini ainsi que les différents rapports d'audits constitueront une base de connaissances qui serviront la Banque dans le monitoring de ce projet d'une part ; et la conception de projets similaires dans les autres pays membres régionaux.

CADRE LOGIQUE DU PROJET AXE SUR LES RESULTATS

Pays et nom du projet: Union des Comores - PROJET D'APPUI AU SECTEUR DE L'ENERGIE						
Objectif du projet : Rétablir et améliorer le fonctionnement du réseau électrique, de la production à la distribution et préparer le développement des énergies renouvelables						
chaîne de résultats		INDICATEURS DE PERFORMANCE			Moyens de vérification	RISQUES/MESURE D'ATTENUATION
		Indicateurs (y compris les ISC)	Situation de référence (2012)	Cible		
IMPACT	Amélioration de la compétitivité économique	Taux national d'accès à l'électricité	60% en Grande-Comores, 50% à Anjouan, 10 % à Mohéli	80 % en 2017 dans les trois îles	-Rapports de post-évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de maintenance et de sécurité au sein des centrales: atténués par les activités de renforcement des capacités • Risque Institutionnel atténué par la mise en place des recommandations des audits organisationnel et stratégique des compagnies d'électricité. • Risque lié à la coordination de l'aide : atténué par l'harmonisation des différents investissements à travers la signature d'un accord de collaboration entre les co-financiers. • Risque modéré d'instabilité politique qui résulte des tensions passées entre les 3 îles : atténué par le soutien des organisations multilatérales
	EFFETS	Augmentation de la capacité de production d'énergie du pays et réduction des pertes	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité de production totale du pays (par île) • Taux des pertes techniques et commerciales 	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité de production (MW) : Grande Comores: 12; Mohéli: 1, Anjouan :3,9 • Perte Réseau : MA-MWE : 45% et EDA : 35% 	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité de production (MW) en 2017 : Grande Comores : 20, Mohéli : 3 et Anjouan : 5 • Perte Réseau au niveau national: 25% - 35% 	
PRODUITS	Rétablissement des fonctions de production et distribution d'électricité	<ul style="list-style-type: none"> • groupes réhabilités • nouveaux groupes acquis • longueur de ligne moyenne tension/basse tension construits et assainis • Exploitation des capacités hydroélectriques 	<ul style="list-style-type: none"> • 22 Groupes en mauvais état ou en arrêt • 423 Km de Ligne de à améliorer • 449 transformateurs en mauvais état • 3 microcentrales hydroélectriques à Anjouan et 1 à Mohéli 	Entre 2015 et 2017 : <ul style="list-style-type: none"> • 22 Groupes révisés et achat d'un nouveau groupe de 3 MW • 60 Km de Ligne additionnels • 362 km de lignes assainis • 120 nouveaux transformateurs • 4 microcentrales hydroélectriques réhabilitées 	-Dossiers /rapports annuels des sociétés d'électricité -Rapports de mission de supervision de la BAD -Rapport d'achèvement du projet	
	Renforcement des capacités de stockage de carburant des centrales	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité additionnelle de stockage du carburant 	<ul style="list-style-type: none"> • Quantité de réserve : 4 jours en Grande Comores et à Anjouan et 2 jours à Mohéli 	Réserve de carburant : 30 jours de réserve sur les 3 îles à partir de 2016		
	Développement des énergies renouvelables)	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'études de faisabilité/design technique financées 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence d'études de faisabilité 	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de sites potentiels et lancement d'études de faisabilité des 2015 	Rapports d'études	
	Développer la notion de la maîtrise de l'énergie	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de consommation du Gasoil • Puissance installé en solaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas des projets solaires existant • Manque de diversification dans la production d'électricité 	<ul style="list-style-type: none"> • 20 KW solaire sera installé des 2016 • La réduction de consommation de gasoil 	<ul style="list-style-type: none"> • La réduction de consommation est déterminé dans le rapport d'évaluation 	
	Renforcement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de formations proposées • Nombre de femmes bénéficiant de formation • Prévision d'assistance technique 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de plan de formation au niveau des sociétés d'électricité • Aucune formation planifiée 	<ul style="list-style-type: none"> • Des 2014-2015 • 6 formations prévues dans le cadre du projet pour un total de 69 employés formés • 18 femmes bénéficiant de formation (au niveau des deux sociétés) • Mise en place d'une assistance technique 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports trimestriels de UCGP • Rapports de mission de supervision de la BAD 	
ACTIVITES CLES	COMPOSANTES				RESSOURCES	
	(A) Réhabilitation des centrales (déclassement, rénovation et achat de nouveaux groupes), (B) Réhabilitation des lignes de transmission / distribution, (C) Remplacement des compteurs d'électricité au sein des foyers et entreprises, (D) Construction des bâtiments de bureaux (des centrales), (E) Développement du potentiel en énergies renouvelable dans les îles de Comores, (F) Renforcement des capacités				Financement groupe de la BAD : 13.3 millions UC Banque Mondiale : 3.3 millions UC Coût total du projet : 16.6 millions UC	

Calendrier d'exécution du projet



**RAPPORT ET RECOMMANDATIONS DE LA DIRECTION
AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION CONCERNANT
UNE PROPOSITION DE DONN FAD ET FEF A L'UNION DES COMORES
POUR LE FINANCEMENT DU PROJET D'APPUI AU SECTEUR DE L'ENERGIE**

La Direction de la Banque soumet le présent rapport et les recommandations concernant une proposition d'un don FAD de 5.38 million d'UC et d'un don FEF de 8 million d'UC pour un montant total de 13,38 millions d'UC à l'Union des Comores pour le financement du projet d'appui au secteur de l'énergie.

I. ORIENTATION STRATEGIQUE ET JUSTIFICATION

1.1. Liens du Projet avec la Stratégie et les Objectifs du Pays

1.1.1. Le projet s'inscrit dans les priorités définies par la Stratégie Nationale de Croissance et de Réduction de la pauvreté (SCRIP, 2009-2014), qui fait de la promotion de la stabilité macroéconomique et de la gouvernance, deux de ses quatre axes. Il cadre avec les priorités énoncées au sein de l'Initiative Nationale de Développement Social (INDS, 2011-2015) en s'inscrivant dans le cadre de la promotion de la croissance, de la compétitivité et de l'emploi en ciblant les secteurs de l'énergie, des infrastructures et au renforcement du secteur privé à travers l'amélioration du facteur de production clé qu'est l'électricité. Ce projet va aussi compléter la stratégie de la Vice-présidence de l'Union des Comores en charge de l'Énergie, qui a défini des stratégies de mise en œuvre de la politique de développement de l'électricité et du secteur des produits pétroliers pour notamment augmenter le taux d'électrification; réduire le coût de production de l'électricité de 40% à l'horizon 2015 par rapport à son niveau de 2012.

1.1.2. Le Document de Stratégie Pays (DSP) pour la période 2011-2015, consacre l'assistance du Groupe de la Banque à l'Union des Comores autour d'un pilier unique centré sur le développement du secteur de l'énergie et le soutien à la diversification économique. Le DSP présente également le renforcement du secteur des énergies renouvelables comme nécessaire pour l'amélioration de la compétitivité des Comores. En effet, l'exploitation accrue du potentiel en énergie renouvelable dans le cadre d'une politique énergétique durable est identifiée dans le DSP comme un levier pouvant permettre d'accompagner le développement économique pour une réduction du coût de production et du prix de l'électricité.

1.2. Justification de l'Implication de la Banque

1.2.1. Le Secteur énergétique de l'Union des Comores reste caractérisé par : i) un taux d'accès faible et disparate entre les îles; ii) une disponibilité d'électricité non fiable, occasionnant plusieurs heures de délestage récurrents par jour; iii) une situation financière du secteur qui est préoccupante avec des subventions estimées à plus de 10% du budget de fonctionnement de l'État; iv) un faible accès aux sources modernes d'électricité limitant ainsi le développement des PME/PMI qui sont essentiels pour la croissance économique du pays. La fragilité du pays requiert aussi un renforcement des capacités des acteurs du secteur, notamment les personnels des deux sociétés en charge de l'électricité (la MA-MWE et l'Électricité d'Anjouan (EDA). Ainsi, le projet permettra à la Banque d'accompagner les efforts du Gouvernement comorien dans la restructuration du secteur énergétique, particulièrement au niveau d'accès à l'électricité, afin d'améliorer les conditions de vie des populations, entreprises et commerces de la zone d'influence du projet.

1.2.2. Les expériences acquises par la Banque dans la mise en œuvre des programmes antérieurs, notamment le PASEC et le PARSEGF, ont servi de base pour la conception du présent projet. Ces programmes ont fait de la Banque un acteur majeur dans le secteur énergétique aux Comores. La réalisation de projet s'inscrit dans la vision à long terme de la Banque qui est d'accompagner la transformation structurelle des pays vers une croissance verte et inclusive. A travers la préparation d'études techniques et de faisabilités, et le renforcement des capacités, la Banque permettra à l'Union des Comores, un pays fragile, de se doter des compétences supplémentaires et de jeter les bases d'une croissance verte à travers le développement de son potentiel en énergies renouvelables (notamment l'exploitation du potentiel hydraulique dans les îles d'Anjouan et de Mohéli).

1.3. *Coordination de l'aide*

1.3.1. Les bailleurs, sous l'égide du Système des Nations unies, se réunissent régulièrement pour assurer la coordination de l'aide, mais un cadre de partenariat formel n'existe pas encore, notamment en raison de l'absence de représentations de la plupart des bailleurs dans le pays. Les activités des bailleurs pourraient bénéficier de davantage de synchronisation et de collaboration entre les différents partenaires au développement afin de maximiser les synergies et les économies d'échelle.

II. DESCRIPTION DU PROJET

2.1. *Composantes du projet*

2.1.1. Les composantes du projet sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau 2.1			
Composantes du projet (montants en millions d'UC)			
N°	Composantes	Coût estimatif	Description des composantes
A	L'appui à la réhabilitation et réalisation technique	10,047	Cet appui couvre la préparation et la mise en place des activités : <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des études techniques: (i) réseaux, (ii) maîtrise de l'énergie et (iii) énergies renouvelables • Réhabilitation des moyens de production et d'évacuation (centrales et injection/départs) • Réhabilitation des réseaux • Implémentation de la maîtrise de l'énergie : (i) diffusion des lampes LBC, (ii) mise en place d'un petit projet solaire connecté au réseau.
B	Appui institutionnel	2,347	<ul style="list-style-type: none"> • La provision de l'assistance technique pour la mise en place du projet et pour la gestion des deux sociétés (veuillez voir Annexes B3.1 et B.3.2)
C	Gestion du projet	986	<ul style="list-style-type: none"> • Audit des comptes du projet • Contrôle et supervision des travaux • Fonctionnement de la Cellule d'exécution du projet
Sous-total (Financement BAD)		13,38	
D	Assistance à la gestion commerciale	3,336	<ul style="list-style-type: none"> • Assistance à la gestion et à la performance commerciale et de recouvrement de MA-MWE • Amélioration de la performance commerciale • Gouvernance du secteur électricité et conception du contrat d'assistance technique auprès de MA-MWE • Appui à la cellule d'exécution du projet
Sous- total (Financement Banque Mondiale)		3,336	
Total général du programme de réhabilitation et d'appui		16,716	

2.1.2. Le projet permettra de réhabiliter les capacités de productions dans les trois îles; de contribuer à l'amélioration de la gouvernance financière à travers le renforcement des capacités dans le sous-secteur électricité; et la préparation de la qualité à l'entrée des futurs projets d'énergie renouvelable grâce à la réalisation des études appropriées. Il sera constitué de 3 axes principaux que sont: i) l'appui à la réhabilitation et réalisation technique ; ii) le mix énergétique et iii) le renforcement des Capacités.

2.2. Solutions techniques retenues et solutions de substitution étudiées

2.2.1 Il a été retenu de mettre l'accent, à travers la composante mix-énergétique, sur le développement des énergies renouvelables. Cette composante comprend : i) la réhabilitation des centrales hydrauliques (celles en service et celles hors d'usage) ; ii) l'introduction de l'énergie solaire photovoltaïque comme source d'énergie pour l'efficacité énergétique (grâce à la réalisation d'un projet de 50KW de panneaux installés sur les toits et raccordés au réseau). Cette solution a l'avantage d'être moins coûteuse, grâce aux réhabilitations qui seront réalisées. Par ailleurs, le développement des autres sources d'énergie renouvelables aurait requis pour la géothermie la préparation des études exploratoires de surface et pour l'éolien, l'installation préalable d'appareils à mesure de vitesse de vent.

2.2.2 Au-delà de ces composantes techniques, le programme de réhabilitation prévoit la restructuration de la *Société d'eau et d'électricité des Comores (MADJI NA MWENDJE)* (MAMWE) et de l'EDA avec un appui au management, à la gestion de la clientèle et à la gestion technique, ce qui renforcera la gouvernance dans le secteur. L'exploitation du potentiel hydraulique (Mohéli et Anjouan) et la géothermie en Grande Comore pris en compte dans le financement du projet permettra à terme d'améliorer la part du renouvelable dans le mix énergétique et de réduire la dépendance des Comores vis-à-vis des énergies fossiles qui sont essentiellement importées.

Tableau 2.2 Solutions de substitutions envisagées et causes de rejet		
Solution de substitution	Brève Description	Cause du rejet de la solution de substitution
Nouveau moyen de production d'électricité d'origine thermique et géothermique ou éolienne	<ul style="list-style-type: none"> • Constructions de nouvelles centrales à base d'énergie géothermique ou éolienne 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence d'études de faisabilité et technique qui confirmeraient la faisabilité de ces projets de géothermie et d'énergie éolienne (besoin de détails concernant les vitesses de vent, les caractéristiques des sols, etc.) La composante A du projet, qui inclut la réalisation d'études techniques, permettra de déterminer la faisabilité de tels projets sur le moyen terme.
Diffusion des lampes classiques	<ul style="list-style-type: none"> • Installation des lampes classiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Ces lampes consomment plus d'énergie, comparativement aux ampoules à économie d'énergie dont il a été fait le choix de promotion, dans un contexte de déficit de production.

2.3. Type de Projet

Le projet est une opération autonome d'investissement.

2.4. Coût et dispositif de financement du projet

2.4.1. Le coût total du projet reflète le coût hors taxes et droits de douane, mais incluant une provision pour aléas physiques et hausse de prix de 10% pour les composantes liées à la réhabilitation et installations des nouveaux équipements. Ce coût total de la première phase est estimé à 16,679 millions d'UC. Les tableaux 2.3 et 2.4 présentent les coûts détaillés du projet.

Tableau 2.3				
Coût estimatif par composante (en millions d'UC)				
Composantes	Coût en devises	Coût en monnaie locale	Total	% Devises
Appui à la réhabilitation et réalisation technique	10,047	0-	10,025	100 %
Appui institutionnel	2,347	0-	2,335	100 %
Gestion du projet	986	0	983	100 %
Total du Coût de base (financement BAD)	13,380	0	13,343	100%
Appui à la gestion commerciale (Financement BM)	3,336	0	3,336	100%
Coût total du projet	16,716	0	16,679	100%

2.4.2 Le projet est cofinancé par la BM à hauteur de 3,336 MUC. Les ressources de la Facilité en faveur des Etats fragiles (FEF) représentent 8 MUC et les ressources FAD s'élèvent à 5.38 MUC.

Tableau 2.4				
Sources de financement du projet montants en millions d'UC)				
Sources de financement	Coût en devises	Coût en monnaie locale	Total	% Total
BAD (FEF & FAD)	13,38	0	13,38	80 %
Banque Mondiale	3,336	0	3,336	20 %
Coût total du projet	16,716	0	16,716	100%

2.4.3. Dans le cadre de ce projet, la Banque financera 100% du coût, comme cela ressort de l'analyse des paramètres financiers des Comores au regard de la politique de la Banque en matière des dépenses éligibles qui souligne l'extrême fragilité financière du pays dans un environnement de hausse constante des prix des produits de base et des matières premières. Les ressources budgétaires du pays sont limitées et le niveau d'endettement, qui n'était pas soutenable, vient de faire l'objet d'une annulation de la dette multilatérale, après l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative des Pays pauvres très endettés (PPTE) en décembre 2012. Toutefois, des progrès ont été réalisés et doivent être consolidés afin de réduire la fragilité dans toutes ces dimensions : économique, institutionnelle et financière. Les actions de réforme du secteur de l'énergie et de renforcement de la gestion des finances publiques prévues dans du Programme d'appui aux réformes du secteur de l'énergie et à la gouvernance financière (PARSEGF), financé par la Banque vont dans ce sens.

2.4.4 Le Coût du projet par catégories de dépenses se présente comme suit :

Tableau 2.5			
Catégorie	Description des composantes	Phase 1	
		BAD	WB
Travaux	Réhabilitation des moyens de production	1,179	-
	Réhabilitation des réseaux	1,247	-
	Rénovation des Centrales Hydroélectriques	550	-
	Réalisation des projets énergies renouvelables (petit projet Solaire)	13	-
	Action Environnementale +Renforcement de Capacité	62	
	Pilotage des actions de réhabilitation	73	
	Sous total travaux:	3,124	-
Services (Consultants et autres)	Appui à la Gestion Commerciale de la MAMWE		3,336
	Fonctionnement-Pilotage des actions de réhabilitation	527	
	Etudes techniques réseaux, maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables	337	-
	Sous Total Service:	864	3,336
Bien/Equipment	Réhabilitation des moyens de production	3,537	-
	Réhabilitation des réseaux	3,737	-
	Rénovation des Centrales Hydroélectriques	1,657	-
	Réalisation des projets énergies renouvelables (petit projet Solaire)	120	-
	Matériels informatiques et de bureau (Pilotage et réhabilitation)	147	
	Matériels et outils de sécurité/ actions environnementales	67	
	Sous total bien:	9,265	-
Autre	Action Environnementale +Renforcement de Capacité	127	-
	Sous-total Autre:	127	-
	Cout total :	13,38	3,336

2.4.5 Le calendrier des dépenses par composante du projet se présente comme suit :

Tableau 2.6				
Calendrier des dépenses - Mise en place de la Phase 1				
Fond FEF et FAD (Millier d'UC)				
Description des composantes	Cout de Composante	Calendrier de dépenses		
		2014	2015	2016
Appui à la réhabilitation et réalisation technique	10,047 5	2,813	4,421	2,813
Appui institutionnel	2,347	657	1,033	657
Gestion du projet	986	276	434	276
Total du Coût de base	13,38	3,746	5,887	3,746

2.4.6 Les ressources FEF et FAD seront utilisées pour financer les composantes suivantes (tableau 2.7). Elles sont réparties par catégories de dépenses comme suit :

Tableau 2.7				
Ressources FEF/ FAD par catégorie de dépenses				
Phase 1				
(montants en milliers d'UC)				
Catégorie	Coût en Devise	Coût en monnaie locale	Total	% Devises
Travaux	3,124	0	3,124	100%
Services (Consultants et autres)	864	0	864	100%
Bien/Equipment	9,265	0	9,265	100%
Autre	127	0	127	100%
Cout total:	13,38	0	13,38	100%

2.4.7 Le projet sera financé en deux phases. La première phase sera financée par la Banque (Don FEF et FAD) et la Banque Mondiale (Don IDA). Les dons FEF, FAD et IDA financeront les axes décrits dans le tableau 2.1 ci-dessus. La Banque Mondiale couvrira les composantes relatives à la gestion commerciale/financière : i) Assistance à la MA-MWE pour le management, gestion commerciale et recouvrement, ii) amélioration de la performance commerciale, iii) Assistance technique à la MA-MWE et Gouvernance du secteur énergétique, iv) appui à la mise en place de l'unité de gestion du projet.

2.4.8 Le Gouvernement du Qatar considère actuellement la possibilité de financer une deuxième phase de ce projet de réhabilitation (voir Annexe - Tableau B2.1).

2.5. Zone et bénéficiaires visés par le projet

Le projet vise les 3 îles qui composent l'Union des Comores, à savoir : Grande-Comores, Anjouan et Mohéli. Précisément, la zone du projet couvrira l'étendue du territoire de l'Union des Comores, plus particulièrement les agglomérations desservies par les unités de productions de Voidjou, Itsambouni et Bandamadji (Grandes Comores) ; Fomboni, Nioumachoi et Mirongoni (Mohéli) ; Trenani, Lingoni et Tratinga (Anjouan) ainsi que les réseaux de distribution à travers les 3 îles. La réhabilitation des moyens de production et des réseaux conduira à l'amélioration globale de la fourniture d'électricité du pays et permettra ainsi à l'ensemble des ménages, commerces et industries actuellement connectés au réseau de profiter d'une fourniture d'électricité plus stable et de meilleure qualité. Les effets positifs du projet incluent, entre autres, un accès plus fiable à l'électricité, la promotion des énergies renouvelables et indirectement, l'augmentation des opportunités d'emplois à travers l'expansion du secteur privé, actuellement handicapé par le contexte énergétique prévalant en Union des Comores.

2.6. Approche participative pour l'identification, la conception et la mise en œuvre du projet

Des consultations publiques ont eu lieu durant le mois de décembre 2012 avec les populations riveraines (les commerçants, les usagers, les habitants des quartiers et villages, etc.), les autorités locales et la société civile (ONG). Le processus de consultation sera poursuivi lors de la réalisation du projet. Le Responsable des relations communautaires mettra en œuvre le programme d'information et de consultation publique associé au projet.

2.7. Prise en considération de l'expérience du Groupe de la Banque et des leçons tirées dans la conception du projet

2.7.1. Depuis le lancement de ses activités aux Comores en 1977, le Groupe de la Banque a approuvé au 30 septembre 2011, quinze (15) opérations représentant un montant d'engagements nets cumulés de 58,88 millions d'UC³. Au 1er juillet 2013, le portefeuille de la Banque aux Comores compte 5 opérations en cours pour un montant total de 18,5 millions d'UC. Ce portefeuille inclut des opérations dans le secteur de l'eau et assainissement mais également des appuis institutionnels et une opération d'urgence d'aide humanitaire.

2.7.2. Ces expériences acquises par la Banque dans la mise en œuvre des programmes antérieurs ont servi de base pour la conception de ce présent projet. En effet, l'évaluation de ces programmes a montré la nécessité de mettre en œuvre des appuis institutionnels parallèles qui permettent ainsi d'améliorer le processus global de réformes nécessaire au renforcement des capacités d'un État fragile comme l'Union des Comores.

2.8. Principaux indicateurs de performance

2.8.1. Les principaux indicateurs d'effets seront la capacité de production totale du pays (par île) en MW et la réduction des taux des pertes techniques et commerciales au niveau national. Les principaux indicateurs de produits seront : i) les unités de productions réhabilités ; ii) les nouveaux groupes acquis ; iii) La longueur de ligne moyenne tension/basse tension construits assainis ; iv) la capacité additionnelle de stockage du carburant et v) nombre de femmes bénéficiant de formation.

2.8.2. Les sources d'informations qui serviront à confirmer ces indicateurs seront les rapports produits par les MA-MWE, EDA et le Ministère de l'énergie. De plus, l'Unité de gestion de projet (UGP) qui sera créée pour chaque île assurera la mise en œuvre et la maîtrise d'ouvrage et le suivi du projet et fournira des rapports trimestriels ainsi que des rapports d'audit annuel.

III. FAISABILITE DU PROJET

3.1. Performances financières et économiques du projet

3.1.1. L'analyse économique et financière est réalisée en tenant compte de la situation actuelle de la capacité de production, distribution et les améliorations attendues par le projet en conception.

3.1.2. Pour l'analyse financière, des estimations des flux de trésorerie « avec le projet » et « sans le projet », ont été développées pour les sociétés d'électricité de la MA-MWE et EDA. Toutes les projections ont été faites avec l'indice des prix 2013 en USD et en utilisant un taux d'actualisation réel de 10% et un période d'exploitation de 25 ans. Le taux de rentabilité financière interne est de 20.4%. La valeur actuelle nette positive indique que l'investissement supplémentaire est viable financièrement. La valeur économique actuelle nette est d'USD 10.7 millions à 12% du coût économique réel du capital. Le taux de rentabilité économique interne (TREI) de rendement est de 22%. Ceci indique que le projet d'investissement aura un impact positif sur l'économie des Comores.

³ DSP Union des Comores 2011-2015

3.1.3. Les principaux indicateurs économiques et financiers sont résumés dans le tableau 3.1 ci-dessous :

Table 3.1		
Principales données économiques et financières du projet		
	TRI (%)	VAN (millions de USD)
Taux de rentabilité interne (TRI) et valeur actualisée nette (VAN) – Analyse financière	20,4	11,6
Taux de rentabilité interne (TRI) et valeur actualisée nette (VAN) – Analyse économique	22	10,7

NB : des calculs détaillés se trouvent à l'annexe B7

3.1.4. Des analyses de sensibilité ont été menées en variant certaines hypothèses clés du projet afin d'estimer leur potentiel impact sur la viabilité financière et économique du projet. Il en ressort que les coûts d'investissement ont un impact modéré sur la viabilité économique et financière du projet. Précisément, une augmentation de 30% du coût d'investissement aurait un impact négatif et rendrait le projet inacceptable, toutefois, ces coûts seront contrôlés par un processus d'acquisitions des marchés prudent et par la mise en œuvre du projet dans les délais. De plus, il ressort que le coût d'entretien prévu ne représente pas un impact significatif sur le projet. Enfin, le maintien des coûts de carburant à un niveau acceptable est essentiel à la viabilité à long terme du projet. Les résultats montrent qu'une augmentation de 20% des coûts de carburant peut rendre le projet insoutenable sur le long terme et annuler les avantages économiques du projet. Au niveau opérationnel, le risque de coût élevé du carburant peut être résolu par une exploitation efficace des ressources, ce que qui sera possible à travers ce projet.

3.2. Impacts environnementaux et sociaux

3.2.1. Environnement

Selon les procédures de la BAD, ce projet est classé en catégorie 2. Les travaux de réhabilitation et d'extension des unités de production électrique seront réalisés dans l'enceinte des installations et autres usines existantes et auront de ce fait des impacts environnementaux mineurs et limités en temps (phase travaux) en espace (dans l'enceinte des centrales). Les impacts environnementaux et sociaux de la réhabilitation et de l'extension du réseau MT/BT seront ressentis notamment lors de la phase chantier. Un Plan de Gestion environnemental et social (PGES) a été préparé en mars 2013. Les impacts environnementaux sont liés aux risques de pollution des sols, de l'eau et de l'air. Les impacts liés à la perte des ressources biologiques seront très limités vu le positionnement des lignes MT qui s'établiront essentiellement le long de l'emprise des routes et loin des zones protégées ou à haute valeur écologique. L'implantation des poteaux ou pylônes de la ligne MT/BT ne constituera pas un frein au déplacement de la faune sauvage, ni du bétail, mais présentera des risques d'électrocution et de percussion pour les chauves-souris et les oiseaux de grande envergure. En phase des travaux, les entreprises auront la responsabilité de prendre en compte les recommandations définies dans le Plan de Gestion environnementale et sociale. Par ailleurs, le projet mettra à la disposition des autorités un assistant international en Sécurité, Environnement et Social pour appuyer les équipes dans la mise en place du PGES.

3.2.2. **Changement climatique**

Aux Comores, il convient de noter que la plupart des contraintes environnementales sont liées à une fragilité écologique et économique ; forte vulnérabilité aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles, faible capacité de réponse et de gestion, ainsi que l'étranglement de la base des ressources et les coûts élevés de l'énergie. La biomasse d'origine locale couvre 2/3 des besoins énergétiques notamment pour les familles (bois énergie). Toute rupture d'approvisionnement (ou surcoût) augmente la déforestation et paralyse les activités du pays (y compris l'approvisionnement alimentaire). Tout aléa impactant l'approvisionnement en énergie impacte sa disponibilité et le coût de l'énergie localement. La demande actuelle est faible (peu d'industrie de transformation) mais elle va augmenter avec le développement du pays. Les recommandations de l'étude de la vulnérabilité des Iles Comores aux Changements climatiques (Asconit, mars 2011) reposent sur le développement d'une stratégie énergétique et la promotion des énergies renouvelables.) Le projet prévoit des études du potentiel des énergies renouvelables aux Iles Comores, la promotion des énergies permettra la minimisation des émissions en GES et l'atténuation des effets du changement climatique.

3.2.3. **Genre**

3.2.3.1. Dans les zones rurales, les activités féminines sont essentiellement focalisées sur la production agricole et subissent d'énormes pertes de rendement et de revenus du fait des carences en fourniture d'énergie électrique, indispensable au fonctionnement des équipements du froid et à l'irrigation mécanisée des cultures de contre saison. Les activités artisanales souffrent du manque d'énergie requise (délestages fréquents) pour l'adduction d'eau potable (fonctionnement des forages), l'éclairage (sécurité et activités de soirée) ou le fonctionnement des outils de travail (moulin ou pillage du manioc, du maïs, du riz (véritables corvées répétitives), la couture et la broderie, la coiffure, la saponification, la teinturerie, l'alphabétisation, le fonctionnement des centres de santé et des centres d'accueil culturel (vidéo, jeux, médias, recharge des portables etc.), etc.

3.2.3.2. La fourniture d'électricité permettra la création d'emplois et de sources de revenus pour les femmes, qui participeront activement au développement et à l'organisation des activités artisanales et commerciales détenues par les femmes et par conséquent permettra l'amélioration de leur qualité de vie. Le confort de l'habitat et l'hygiène domestique, activités spécifiquement féminines, nécessitent également un éclairage adéquat, et de l'énergie pour le fonctionnement des équipements dont l'adduction d'eau, les frigidaires, média dont la TV, radios, téléphones, jeux vidéo, etc. La femme tirera aussi profit des programmes de sensibilisation qui accompagneront le projet. La mécanisation de certaines tâches répétitives permettra de réduire la pénibilité du travail de la femme. Le temps libre dégagé leur permettra l'accès à l'éducation informelle et de dégager du temps pour d'autres activités plus enrichissantes. Les enfants seront aussi bénéficiaires : soins plus attentifs de la mère et d'un environnement scolaire plus motivant.

3.2.4. **Social**

3.2.4.1. L'impact positif majeur du projet est de permettre à la MA-MWE et EDA de disposer d'une source d'énergie électrique fiable, minimisant par là le recours aux délestages intempestifs. La sécurisation de la fourniture d'énergie aura des répercussions positives très significatives sur les activités socio-économiques des populations des zones desservies et plus particulièrement dans le cadre des nouvelles extensions des réseaux. Les nouvelles lignes MT/BT permettront de faire face à la demande croissante en énergie et auront ainsi des "Effets économiques" et des "Effets sociaux de confort" bénéfiques à la croissance économique. Les petits commerçants et artisans pourront mieux s'équiper, diversifier leurs activités professionnelles et proposer une meilleure qualité de leurs services. Les productions agricoles bénéficieront de chaînes de froid fonctionnelles 24 h/24 h ; les produits de transformation de l'agriculture (conserves de légumes, purée de tomates, jus de fruits,

etc.) et de l'élevage (viandes, lait, beurre, lait caillé, etc.) seront mieux valorisés et les pertes enregistrées actuellement du fait d'une conservation impossible seront fortement réduites. Actuellement, les activités liées à l'élevage, aux cultures maraîchères (transformation de la tomate et autres légumes ; conservation des légumes frais, etc.), et aux cultures fruitières subissent d'énormes pertes, car elles ne peuvent se développer sans la chaîne du froid tributaire d'un apport fiable d'énergie électrique. D'énormes pertes de production sont actuellement enregistrées.

3.2.4.2. Le projet privilégiera par ailleurs l'emploi de la main d'œuvre locale durant les travaux et permettra sous-traiter des marchés aux artisans locaux. Les riverains seront informés avant le début des travaux sur les contraintes provisoires à l'accès de certains sites, suite à l'organisation des chantiers -pour des raisons de sécurité. Durant la mise en place du projet les sociétés nationales prendront en charge la mise en place d'une partie des travaux liés au projet. Ces travaux sont évalués à environ 5% du coût total du projet.

3.2.5. Réinstallation forcée

Les travaux de réhabilitation des centrales et de mise en place de nouvelles lignes MT/BT et de réhabilitation des lignes existantes, ne nécessitant pas de couloirs (câbles isolés), ne vont pas impliquer de déplacement des populations. Des compensations d'arbustes à enlever, bien que minimes, sont possibles.

IV. EXECUTION DU PROJET

4.1. Dispositions en matière d'exécution

4.1.1. Le don FEF - FAD d'un montant de 13,39 millions UC sera accordé à l'Union des Comores et le Ministère de la production de l'environnement, de l'énergie, de l'industrie et de l'artisanat (MPEEIA) sera le bénéficiaire du don et donc le ministère en charge de l'exécution du projet. La MA-MWE et EDA seront les agences chargées de la mise en place du projet assistées par une Unité centrale de gestion de projet. La MA-MWE et Électricité d'Anjouan (EDA) sont les entités publiques responsables de la production, de la distribution et de la commercialisation de l'énergie électrique dans les îles de la Grande Comores et Mohéli pour MA-MWE, et l'île d'Anjouan pour EDA.

4.1.2. Une unité régionale de gestion du projet sera créée pour chacune des 3 îles pour assurer la mise en œuvre et la maîtrise d'ouvrage du projet au sein des îles. Ces trois unités régionales de gestion du projet (URGP) seront chapeautées par une Unité Centrale de Gestion de Projet (UCGP) qui sera créée pour assurer la coordination de la mise en œuvre du projet. Les URGPs seront essentiellement composées d'employés de MA-MWE et EDA et l'UCGP sera composée d'experts indépendants nationaux ou internationaux. L'UCGP sera placée sous la tutelle de la Vice-Présidence Chargée de l'Énergie et sera suivie par un Comité de Pilotage interministériel dont le rôle sera de suivre l'avancement du projet. Les détails des compositions des URGPs et UCGP sont détaillées dans l'annexe B.3.

4.1.3. **Passation de marchés:** Les Règles et procédures d'acquisitions de la Banque seront utilisées pour les différentes catégories de dépenses du projet. Les acquisitions de biens, de travaux et de services de consultants financées par la Banque se feront conformément aux «Règles et procédures de la Banque pour l'acquisition de biens et travaux», datées de mai 2008 et révisées en juillet 2012, et aux «Règles et procédures de la Banque pour l'utilisation des consultants», datées de mai 2008 et révisées en juillet 2012, en utilisant les dossiers-type d'appels d'offres (DTAO) pertinents de la Banque, ainsi qu'aux dispositions énoncées dans le Protocole de Don. L'Unité de Centrale de Gestion de Projet (UCGP) sera chargée de l'acquisition des biens, des travaux, des services de consultants et autres tel que décrit à l'Annexe B5. L'examen des ressources, capacités, expertise et expérience de l'UCGP a révélé que cette dernière a besoin d'être renforcée en matière de passation des marchés. En termes de mesures d'atténuation des risques fiduciaires, il a été

proposé de recruter un spécialiste en passation de marché expérimenté pour renforcer les capacités de l'UCGP en matière d'acquisitions. Un plan de passation des marchés a été élaboré lors de la mission d'évaluation et sera régulièrement actualisé pendant la phase d'exécution du projet.

4.1.4. Gestion Financière: Les capacités et systèmes de gestion financière existants au sein de la Ma-MWE et EDA n'ayant pas été jugés satisfaisants, la gestion financière du projet sera exécutée au sein d'une Unité Centrale de Gestion du Projet (UGCP). Les actions recommandées pour la gestion efficace et efficiente des ressources du projet seront mises en œuvre par l'UGCP et la Banque.

4.1.5. Le risque fiduciaire du projet n'est pas négligeable, en raison de l'absence de : i) un plan budgétaire couplé avec le calendrier prévisionnel d'activité ii.) un manuel de procédures, administratives, financières et comptables, iii.) un coordonnateur et trois coordonnateurs adjoints pour les unités régionales de gestion, iv.) un responsable administratif et financier, v.) des comptables dont trois pour les unités régionales de gestion, vi.) un caissier, vii.) un local réservé aux rangements des pièces et des armoires en nombre, viii.) un registre des immobilisations, un état de suivi du carburant, un état de suivi des missions, un état des salaires et un état des entretiens, ix.) un plan comptable général, un plan comptable analytique et un plan budgétaire, x.) un logiciel intégré permettant de prendre en compte les données de la cellule centrale d'exécution et celles des unités régionales de gestion, xi.) un plan de trésorerie et, xii.) un modèle de rapport semestriel d'activité intégrant les états financiers intérimaires. En conséquence la Banque a donc recommande une série d'actions requises pour l'UGCP avant et pendant le lancement du projet.

4.1.6. Décaissements : Les décaissements se feront selon la méthode des paiements directs principalement, ainsi qu'à travers un compte spécial pour les dépenses de fonctionnement. Le compte spécial sera ouvert en franc comorien a la Banque centrale, à Moroni ou seront transféré les fonds du don FEF-FAD alloués au projet. Des comptes seront également ouverts dans des banques commerciales à Moroni, Mohéli et Anjouan pour les unités de gestions régionales du projet ; ces comptes seront alimentés par des transferts provenant du compte spécial.

4.1.7. Audit : Conformément aux exigences de la Banque, un rapport d'audit doit être établi et transmis dans les six mois à compter de la date de clôture de l'exercice. L'UGCP sera en charge de la rédaction des états financiers du projet et un/des auditeur(s) externe(s) indépendant(s) seront mandate pour la rédaction des rapports financiers en conformément aux exigences de la Banque. Les frais des rapports d'audit seront inclus dans les couts du projet. Les détails des correspondants aux exigences d'audits sont présentés dans l'annexe B.4

4.2. Suivi du projet

4.2.1. Le suivi du projet se fera en contrôlant la performance de la MA-MWE et EDA et l'évolution de la mise en place du projet par les UCGP et URGPs. Le projet sera exécuté sur une période de 38 mois et devrait être achevé en Février 2017. Le projet sera lancé pendant le premier trimestre 2014 et sera supervisé sur le terrain au moins deux fois par an à partir de 2014 jusqu'en 2017. Le consultant, chef de projet de l'UCGP, en étroite collaboration avec la MA-MWE et EDA, sera responsable de la rédaction d'un rapport de supervision trimestriel détaillant le progrès réalisé par le projet. Une revue du projet sera entreprise à moyen terme et un rapport d'achèvement du projet sera rédigé par l'UCGP en collaboration avec la Banque, à fournir au plus tard 6 mois après la fin du projet.

4.2.2. Les principales étapes de mise en œuvre du projet sont chronologiquement présentées comme suit :

Durée/Date	Etapes	Activités de suivi
Décembre 2013	Signature Accord de don	Suivi juridique/signature
Février 2014	Préparation et publication Avis général marchés	Procédures d'acquisitions de la Banque
Mars 2014	Levée des conditions préalables au 1 ^{er} décaissement	Suivi du projet et de la réalisation des activités requises
Février 2014	Recrutement Consultant pour Contrôle des travaux	Procédures d'acquisitions de la Banque
Avril 2014	Sélection des entreprises des travaux	Procédures d'acquisitions de la Banque
Mai 2014 - Février 2017	Exécution des travaux de construction réseau	Rapport de mensuels et trimestrielle, missions de supervisions
Continu	Contrôle et supervision des travaux	Rapport de mensuels et trimestrielle, missions de supervisions
2 fois par an (avec une supervision supplémentaire l'année de lancement)	Supervisions du projet par la Banque	Mission sur le terrain
Aout 2017	Rapport d'achèvement de l'Emprunteur/Donataire	Rédaction et Soumission du rapport d'achèvement
Aout 2017	Rapport d'achèvement FAD	Rédaction et Soumission du rapport d'achèvement

4.3. Gouvernance

4.3.1. La MA-MWE et EDA seront les agences chargées de la mise en place du projet, placées sous la tutelle de la Vice-Présidence Chargée de l'Energie, qui sera suivi par un Comité de Pilotage interministériel dont le rôle sera de suivre l'avancement du projet.

4.3.2. La MA-MWE et EDA bénéficieront de l'appui de l'UGCP, qui apportera les expertises et capacités requises pour la mise en place du projet. Enfin, la Banque assurera également le suivi régulier du projet, notamment lors des missions de supervision.

4.3.3. Les financements de la Banque et de la Banque mondiale sont complémentaires car ils permettront d'aborder les problèmes du secteur à travers les deux aspects clés: d'un point de vue technique et d'un point de vu "soft" ou encore "gestion organisationnelle". De fait, afin d'éviter une redondance des opérations des deux institutions il a été choisi de se répartir les aspects technique et gestion d'une part et aspect organisationnel d'autre part; ce qui permettra d'assurer une plus grande efficacité et optimisation des fonds alloués au secteur de l'énergie aux Comores. Les recommandations faites par l'audit organisationnel de la MA-MWE, réalisé par la Banque, seront utiles pour la structuration du projet de la Banque Mondiale qui inclura des activités sur la "gouvernance du secteur de l'électricité et la conception du contrat d'assistance technique auprès de MA-MWE." A travers ces activités, le projet permettra d'assainir les relations entre le gouvernement et les sociétés d'électricité concernant les dépenses en électricité du gouvernement (qui ne sont pas comptabilisées) et en mettant sur pieds les outils de gestion nécessaire pour permettre un meilleur contrôle des dépenses au sein de la MA-MWE notamment. Ces changements d'ordre organisationnel permettront, à terme, d'inverser la pratique actuelle qui veut que, d'une part, la MA-MWE fasse régulièrement appel au gouvernement pour des aides financières (achat de matériel, etc.) et d'une autre, l'absence de facturation et de quantifications des dépenses en électricité de l'état.

4.4. *Soutenabilité*

4.4.1. Le projet aura un impact à long terme dans le secteur de l'électricité aux Comores. Premièrement, le projet vise à rétablir une production et transmission de l'électricité plus stable à travers les îles des Comores. Les changements apportés par le projet permettront une meilleure gestion de l'énergie produite et transmise, et en introduisant un élément de contrôle actuellement absent, permettra d'optimiser la production d'électricité du pays sur le long terme. De plus, le volet qui vise le développement des énergies renouvelables permet d'amorcer une transition graduelle vers une utilisation des ressources naturelles locales pour la production d'énergie. Ce développement des énergies renouvelables permettra ainsi, à terme, un gain en termes de coût financier et d'impact sur l'environnement.

4.4.2. Au niveau du projet, la pérennité du don proposé sera garantie par l'accent mis sur les formations et le transfert des connaissances. A travers des formations ciblées et le transfert des connaissances des experts des unités de gestion de projet, le projet assurera que les compétences requises pour le maintien des centrales et réseaux de distribution soient disponibles afin de maintenir les systèmes en état. Enfin, bien qu'essentiellement axé sur la refonte des aspects techniques du secteur de l'énergie, le projet inclus, et complémentaire, les activités de renforcement du secteur à travers le renforcement des fonctions commerciales et organisationnelles des entités MA-MWE et EDA. Cette approche globale qui entend agir sur les différentes lacunes du secteur permettra de garantir un impact à long terme.

4.5. *Gestion des risques*

4.5.1. Le projet implique un certain degré de risques. Les principaux risques et les mesures d'atténuation sont :

§ **Risque de maintenance et de sécurité au sein des centrales** : Il est important qu'une fois réhabilitées, les centrales et autres infrastructures fassent l'objet d'une maintenance adéquate et que les normes opérationnelles et de sécurité soient respectées pour assurer une production et distribution fiable. Ce risque sera atténué par la réalisation de formations et le renforcement des capacités à travers la composante d'assistance technique du projet, ainsi qu'à travers la mise en place de manuel des opérations.

§ **Risque Institutionnel** : Le schéma actuel de l'approvisionnement en fuel par la MA-MWE entraîne une succession de dettes croisées entre l'État, la MA-MWE et la Société Comorienne des Hydrocarbures (SCH), les problèmes de trésoreries de la MA-MWE se répercutant sur la SCH et l'État.⁴ En plus de l'aide que l'État apporte à la MA-MWE pour l'approvisionnement en fuel, s'ajoute le fait que la MA-MWE reçoit occasionnellement du gouvernement des dons de matériel à travers les différents engagements bilatéraux ou multilatéraux de l'État, ce qui accroît la dépendance de la MA-MWE envers l'État et permet à l'État de justifier le non-paiement des factures d'électricité par les administrations. Ainsi les dépenses de l'État en matière d'électricité ne sont ni comptabilisées, ni contrôlées. A travers l'assistance technique prévue pour le projet, les composantes telles que « l'assistance à la gestion et à la performance commerciale et de recouvrement de MA-MWE » permettront d'assainir la gestion de la MA-MWE et de restaurer des limites et outils de contrôle nécessaires pour palier à ce risque.

⁴ La MA-MWE représente approximativement 60% des achats en fuel de la SCH mais accuse un taux d'impayé de 70%, et ce qui entraîne l'État à intervenir en faveur de la MA-MWE au détriment de la SCH; la SCH qui à son tour ne peut honorer son obligation de paiement, partiel ou total, de la taxe unique sur l'essence et le gasoil, mais cela n'est pas suffisant pour éviter la SCH d'être dans une position d'arriéré face à son fournisseur, aggravant les conditions d'achat du fuel, pourtant déjà défavorables pour la SCH.

§ **Risque juridique** : Il existe des accords contractuels entre la MA-MWE et des sociétés étrangères pour la location-vente des groupes et de compteurs dont les conditions défavorables à la MA-MWE ne permettent pas l'utilisation optimale et efficace des équipements fournis. La Banque a soumis ce dossier à la Facilité de Soutien Juridique Africaine afin qu'elle étudie ces différents accords et les potentielles conséquences sur les opérations de la MA-MWE et les options possibles pour remédier à cette situation

§ **Risque Politique**: Il existe un risque modéré d'instabilité politique qui résulte des tensions passées entre les 3 îles de l'Union des Comores. Bien que les dernières élections du 27 décembre 2010 se soient déroulées sur fond de tensions politiques, elles ont été jugées transparentes et ont donné lieu à un nouveau gouvernement, formé le 1er juin 2011, qui a sensiblement contribué au processus de consolidation de l'État et à la stabilité politique. Néanmoins, la récente tentative de coup d'état, déjouée par le gouvernement en Avril 2013, rappelle que le risque de perturbations politique n'est pas à minimiser. Ce risque est atténué par le soutien des organisations multilatérales et bilatérales, comme ce fut le cas de l'UA lors des élections de 2010, ou elle a joué un rôle clé.

4.6. Développement des connaissances

Le projet participera au développement des connaissances à travers les activités de renforcement des capacités et les transferts de connaissances prévus dans le financement du projet. Le projet assurera un transfert des compétences en faveur des employés de la MA-MWE et EDA grâce aux formations prévues dans le cadre du projet. Des formations dans les domaines de la maintenance et sécurité seront prévues ainsi que dans les domaines de gestion commerciale et financière.

V. CADRE JURIDIQUE

5.1. Instrument Juridique

Pour le financement de ce projet, la Banque utilisera un don FEF et un don FAD en faveur de l'Union des Comores.

5.2. Conditions Associées à l'Intervention de la Banque

A) Conditions Préalables à l'Entrée en Vigueur du Don FEF-FAD

L'accord de don FEF-FAD entrera en vigueur dès sa signature par les parties concernées.

B) Conditions Préalables au Premier Décaissement des Ressources du Don FEF-FAD

Le Fonds ne procédera au premier décaissement des ressources du Don que si le Donataire, outre l'entrée en vigueur de l'accord de don, a réalisé à la satisfaction du Fonds, les conditions suivantes :

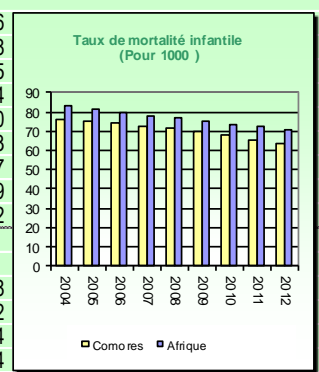
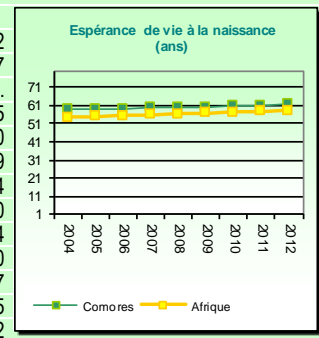
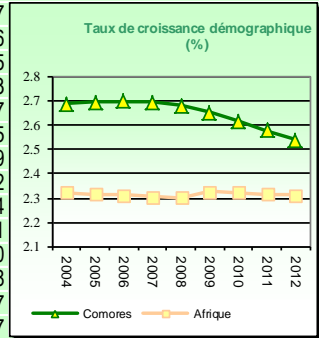
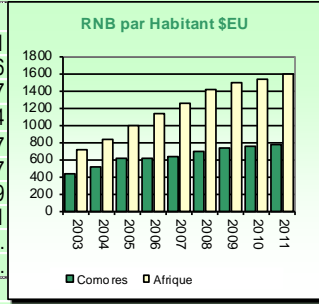
- (i) Fournir au Fonds africain de développement, la preuve de l'ouverture d'un compte spécial au nom du projet dans une banque acceptable pour le Fonds, destiné à recevoir les ressources du Don FEF-FAD ; (voir paragraphe 4.1.7)
- (ii) Fournir au Fonds africain de développement une confirmation écrite que les groupes Diesel objet des contrats de location-vente sont devenus pleinement la propriété de la MAMWE. (voir paragraphe 4.4 Risque juridique)

VI. RECOMMANDATION

La Direction recommande que les Conseils d'administration approuvent la proposition d' un don FAD de 5.38 millions d'UC et d' un don FEF de 8 millions d' UC pour un montant total de 13,38 millions en faveur du gouvernement de l'Union des Comores pour l'objet et selon les conditions énoncées dans le présent rapport.

Indicateurs socio-économiques comparatifs du pays Appendice I.

	Année	Comores	Afrique	Pays en Développement	Pays Développés
Indicateurs de Base					
Superficie ('000 Km ²)	2011	2	30,323	98,458	35,811
Population totale (millions)	2012	0.8	1,070.1	5,807.6	1,244.6
Population urbaine (% of Total)	2012	28.5	40.8	46.0	75.7
Densité de la population (au Km ²)	2012	405.1	34.5	70.0	23.4
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2011	770	1 609	3 304	38 657
Participation de la Population Active - Total (%)	2012	32.0	37.8	68.7	71.7
Participation de la Population Active - Femmes (%)	2012	30.7	42.5	39.1	43.9
Valeur de l'Indice sexospécifique de dévelop. humain	2007-2011	0.571	0.502	0.694	0.911
Indice de développement humain (rang sur 186 pays)	2012	169
Population vivant en dessous de 1,25 \$ par Jour (%)	2004-2011	46.1	40.0	22.4	...
Indicateurs Démographiques					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2012	2.5	2.3	1.3	0.3
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2012	3.1	3.4	2.3	0.7
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2012	42.6	40.0	28.5	16.6
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2012	2.7	3.6	6.0	16.5
Taux de dépendance (%)	2012	82.8	77.3	52.5	49.3
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2012	101.5	100.0	103.4	94.7
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2012	23.7	49.8	53.2	45.5
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2012	61.5	58.1	67.3	77.9
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2012	62.9	59.1	69.2	81.2
Taux brut de natalité (pour 1000)	2012	36.1	33.3	20.9	11.4
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2012	8.4	10.9	7.8	10.1
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2012	64.0	71.4	46.4	6.0
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2012	87.3	111.3	66.7	7.8
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2012	4.8	4.2	2.6	1.7
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2010	280.0	417.8	230.0	13.7
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2012	42.3	31.6	62.4	71.4
Indicateurs de Santé et de Nutrition					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2004-2010	15.0	49.2	112.2	276.2
Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants)	2004-2009	74.0	134.7	187.6	730.7
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié	2000-2010	61.8	53.7	65.4	...
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2010	95.0	67.3	86.4	99.5
Accès aux services de santé (% de la population)	1985	82.4	65.2	80.0	100.0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2010	36.0	39.8	56.2	99.9
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH	2011	0.1	4.6	0.9	0.4
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2011	151.0	234.6	146.0	14.0
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2011	76.0	81.6	83.9	95.4
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2011	72.0	76.5	83.7	93.0
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2000-2011	25.0	19.8	17.4	1.7
Apport journalier en calories par habitant	2009	2 139	2 481	2 675	3 285
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2010	4.5	5.9	2.9	8.2
Indicateurs d'Education					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2010-2012	97.8	101.9	103.1	106.6
Primaire - Filles	2010-2012	89.6	98.4	105.1	102.8
Secondaire - Total	2005-2012	46.3	42.3	66.3	101.5
Secondaire - Filles	2005-2012	39.9	38.5	65.0	101.4
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2011	27.8	43.2	58.6	80.0
Alphabétisme des adultes - Total (%)	2010	74.9	67.0	80.8	98.3
Alphabétisme des adultes - Hommes (%)	2010	80.2	75.8	86.4	98.7
Alphabétisme des adultes - Femmes (%)	2010	69.7	58.4	75.5	97.9
Dépenses d'éducation en % du PIB	2008-2011	7.6	5.3	3.9	5.2
Indicateurs d'Environnement					
Terres arables (en % de la superficie totale)	2011	44.1	7.6	10.7	10.8
Taux annuel de déforestation (%)	2000-2009	4.0	0.6	0.4	-0.2
Forêts (en % pourcentage de la superficie totale)	2011	1.4	23.0	28.7	40.4
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2009	0.2	1.2	3.1	11.4



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

dernière mise à jour:

Mai 2013

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, WRI, PNUD, Rapports nationaux.

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles.

Tableau du portefeuille de la BAD dans le pays, arrêté au 03 juin 2013

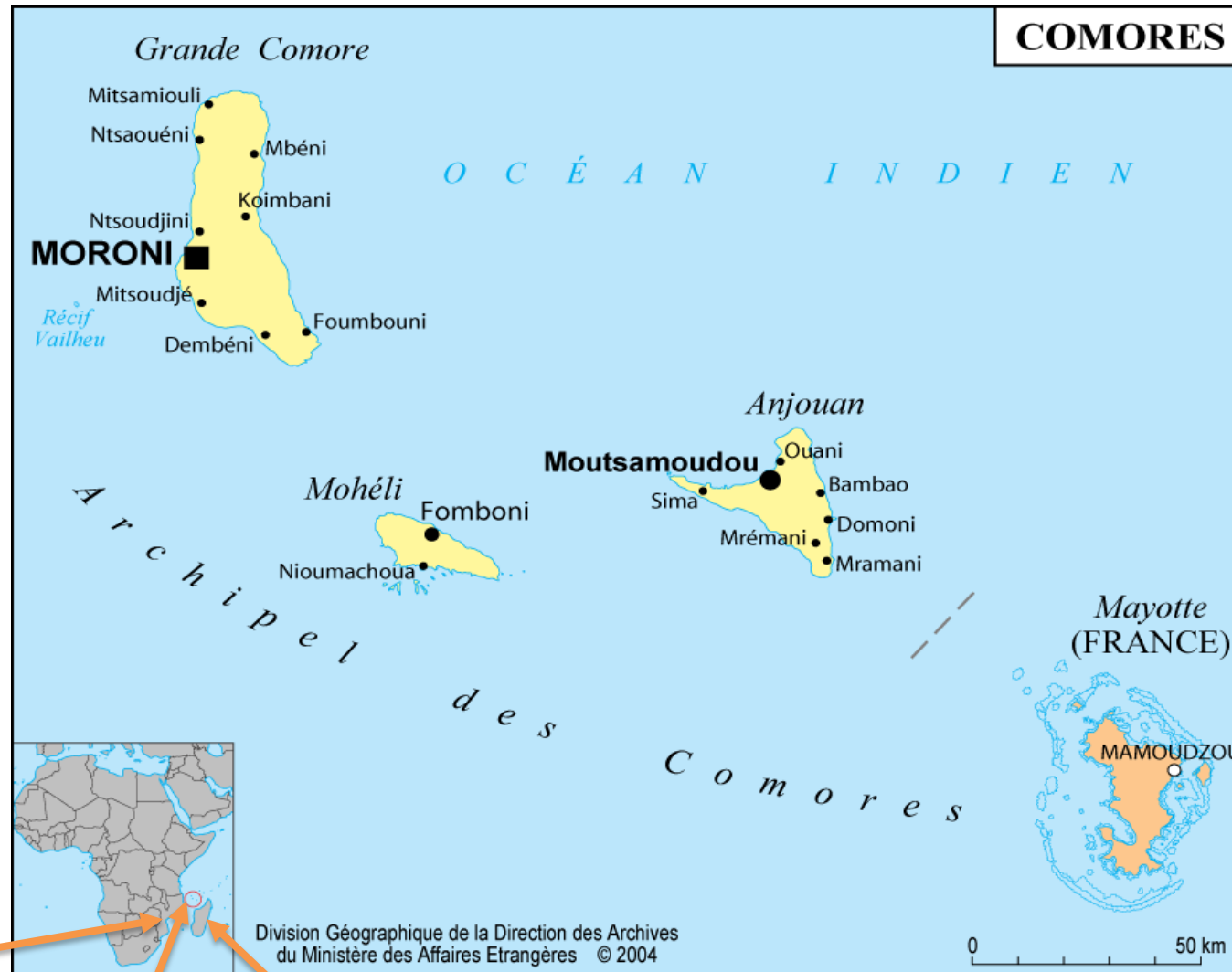
Appendice II.

Nom du projet	ID du Project	Statut	Date d'approbation	date d'engagement	Date d'entrée en vigueur	Date d'achèvement	Engagement Net	Montant décaissé	Ratio de décaissement	Numéro du Prêt	Cout du projet
WATER & SANITATION											
PROJET D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT	P-KM-EA0-001	En cours	12/17/2009	2/12/2010	2/12/2010	12/31/2013	1,908,425.32	387,593.98	20.31%	5800155000401	10,640,000.00
PROJET D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT	P-KM-EA0-001	En cours	12/17/2009	2/12/2010	2/12/2010	12/31/2013	8,000,000.00	1,776,764.29	22.21%	5900155000801	10,640,000.00
MULTISECTOR											
AIDE HUMANITAIRE URGENCE VICTIMES INNON	P-KM-AA0-006	APVE	5/24/2012	9/23/2012		3/31/2013	664,650.56	0.00	0.00%	5000199002768	1,000,000.00
PARSEGF	P-KM-K00-003	En cours	12/19/2012	1/23/2013	1/23/2013	6/30/2014	2,000,000.00	1,000,000.00	50.00%	5900155004051	2,000,000.00
PROJET APPUI AUX RENFORCEMENT DES CAPA	P-KM-KF0-001	En cours	7/15/2009	7/22/2009	7/22/2009	6/13/2014	5,260,000.00	2,321,301.17	44.13%	2100155015916	5,260,000.00
DON SUPPL. AU PRCI	P-KM-KF0-003	En cours	10/11/2010	11/5/2010	11/5/2010	6/13/2014	595,000.00	322,275.71	54.16%	2100155018967	595,000.00
TOTAL							8,519,650.56	3,643,576.88	42.77%		

Principaux projets connexes financés par la Banque et d'autres partenaires au développement du pays Appendice III.

Secteur de l'énergie	Bailleurs	Type de financement	Coût (billions de Francs Comoriens)	Tirage au 30 Dec 2012
République de la chine	-	Don	PD	PD
Union européenne	-	don	PD	PD
Qatar	-	Don	PD	PD
BAD	-	Don	7,370	PD
Total :			7,370	PD

Carte de la zone du projet Appendice IV.



Mozambique

Madagascar

La position des Iles Comores

IV